



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01027  
Numéro SIREN : 513 391 516  
Nom ou dénomination : 2ID

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012824

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/012824**  
n°de gestion : **2009B01027**  
n°SIREN : **513 391 516 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

21D - Société par actions simplifiée  
1 rue Alfred de Musset 38100 Grenoble -FRANCE-

**date de clôture : 30/11/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



1319291

CERTIFICAT  
GOUVERNEMENTAL  
ALPHABETIQUE

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGRIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2ID SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 1 RUE ALFRED DE MUSSET 38100 GRENOBLE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 5 1 3 3 9 1 5 1 6 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice clos le 30/11/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terminés	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et fins	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
Autres créances (3)	BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renouveau (1) Droit de bail		CP	(3) Part à plus d'un an. CR
Clause de réserve de propriété * Immobilisations :		Stocks	Créances
		1 808 319	838 712
		416 168	969 607

Recu(s) du client  
9 AOÛT 2017  
sous le n° 1282

SAGE Expert-Comptable Janvier 2017 : Etat préliminaire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2ID SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	100 000 )		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	(143 881)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou perte)</b>			DI	200 974
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
			<b>TOTAL (I)</b>	DL	167 093
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	106 210
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	565 384
	Dettes fiscales et sociales			DY	124 074
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régularité	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 845
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	802 514	
	Écarts de conversion passif *			ED	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	969 607	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	802 514	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2ID SAS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	693 453	FH	1 453	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		693 453	FK	1 453	FL	694 906
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	(156)	
	Autres produits (1) (11)					PQ	5	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	694 755
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	498 247	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 990	
	Salaires et traitements *					FY	39 045	
	Charges sociales (10)					FZ	16 065	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	6 257	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges		dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	9	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	561 613	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	133 141	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	140 200	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	140 200	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	62 366	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 593	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	69 958	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	70 242	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	203 383	

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

## COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2ID SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	12 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 858	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 552	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	14 410	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(2 410)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	846 955	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	645 981	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	200 974	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octus)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	(156)	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

MADE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préconformé.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexes

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/11/2016 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/11/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 969 606,88 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 200 973,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour tenir compte de la valeur réelle.

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Afin d'améliorer la présentation des comptes et l'intelligibilité des états financiers, les dépenses de formation du personnel, classées auparavant en subdivision des comptes 633, sont désormais classées en subdivision des comptes 618 et les refacturations de personnel, classées auparavant en subdivision des comptes 708, sont désormais classées en subdivision des comptes 791.

**FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

- Un coup d'accordéon a été réalisé sur la filiale 2IP détenue à 100 %. Cette formalité a conduit à augmenter la valeur des titres à hauteur de 700 K€. Une provision pour dépréciation complémentaire a également été comptabilisée.
- Une partie des titres de la filiale 2I 050 a été cédée à la VNC (12 K€), ramenant le pourcentage de détention de 100% à 76%.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE*****COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE***

Aucun CICE n'a été comptabilisé sur l'exercice clos au 30/11/2016.

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 392 151 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	119 523		3 500	116 023
Immobilisations corporelles	30 520	1 128	1 579	30 068
Immobilisations financières	1 357 160	737 634	848 734	1 246 060
<b>TOTAL</b>	<b>1 507 203</b>	<b>738 762</b>	<b>853 813</b>	<b>1 392 151</b>

Amortissements et provisions d'actif = 838 712 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 448	1 500		9 948
Immobilisations corporelles	25 035	4 757	1 027	28 764
Autres Immobilisations financières	737 634	62 366		800 000
<b>TOTAL</b>	<b>771 117</b>	<b>68 623</b>	<b>1 027</b>	<b>838 712</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	5 000	5 000	0	4 ans
Marque illico interim	106 000	0	106 000	Non amortiss.
Autres immos.incorporelles	5 023	4 948	75	3 ans.
Mat.bureau & informatique	12 068	11 054	1 014	5 ans
Mobilier	18 000	17 610	290	5 ans.
<b>TOTAL</b>	<b>146 091</b>	<b>38 712</b>	<b>107 379</b>	

Etat des créances = 456 094 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	39 926		39 926
Actif circulant & charges d'avance	416 168	416 168	
<b>TOTAL</b>	<b>456 094</b>	<b>416 168</b>	<b>39 916</b>

Provisions pour dépréciation = 800 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	737 634	62 366			800 000
<b>TOTAL</b>	<b>737 634</b>	<b>62 366</b>			<b>800 000</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 410 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 410
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>4 410</b>

Charges constatées d'avance = 13 048 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

*Autres informations bilan actif*

## CREANCES AVEC DES ENTREPRISES LIEES :

- Créances rattachées à des participations = 32 667 €
- Comptes courants = 5 923 €
- Créances clients = 349 256 €

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>100 000</b>	<b>1</b>	<b>100 000</b>

**Etat des dettes = 802 514 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	106 210	106 210		
Fournisseurs	565 384	565 384		
Dettes fiscales & sociales	124 074	124 074		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	6 845	6 845		
<b>TOTAL</b>	<b>802 514</b>	<b>802 514</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 123 380 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	145
Fournisseurs	113 933
Dettes fiscales & sociales	9 301
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>123 380</b>

**Produits constatés d'avance = 6 845 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Autres informations bilan passif****DETTES AVEC DES ENTREPRISES LIEES :**

- Comptes courants = 103 590 €
- Dettes fournisseurs = 439 291 €

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

*Ventilation du chiffre d'affaires = 694 906 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Prestations de services	640 278	92,14 %
Produits des activités annexes	54 628	7,86 %
<b>TOTAL</b>	<b>694 906</b>	<b>100.00 %</b>

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.  
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**@Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

***Dettes garanties par des sûretés réelles***

NEANT

***Autres informations complémentaires***

EFFECTIF MOYEN = 1 salarié

**ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES :**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

***Identité société-mère consolidant les comptes de la société***

SAS AEQUOR  
445 Rue Lavoisier  
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

**Annexes (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 4 410 E*

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Etat produits a rece( 448700 )	4 410
<b>TOTAL</b>	<b>4 410</b>

*Charges constatées d'avance = 13 048 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constat.d'av( 486000 )	13 048
<b>TOTAL</b>	<b>13 048</b>

*Charges à payer = 123 380 E*

<b>Emprunts &amp; dettes financières diverses</b>	<b>Montant</b>
Interets courus cp bpa ( 455810 )	145
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournis. fact. non par( 408100 )	113 933
<b>TOTAL</b>	<b>113 933</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Provision congés payés( 428200 )	5 331
Charges sur provision cp( 438200 )	1 935
Etat autres ch. a pa( 448600 )	1 535
Taxes à payer( 448610 )	500
<b>TOTAL</b>	<b>9 301</b>

*Produits constatés d'avance = 6 845 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Prod. constatés d'ava( 487000 )	6 845
<b>TOTAL</b>	<b>6 845</b>

**Annexes (suite)****COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet CABINET MEUNIER, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2ID SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/11/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	969 607
Chiffre d'affaires hors taxes	694 906
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	200 974

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET MEUNIER  
Fait à GRENOBLE

## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
2IP	101 500	0	100%	837 634	37 634	32 667		405 187	-88 702	
2I010	100 000	126 058	88%	88 000	88 000			4 245 864	2 407	11 000
2I020	100 000	29 683	76%	76 000	76 000			8 040 467	110 203	60 800
2I030	100 000	21 859	100%	54 350	54 350			3 655 034	119 007	
TRIDENTT 090	100 000	60 169	100%	112 150	112 150			534 089	-33 504	
2I050	100 000	5 606	76%	38 000	38 000			3 486 354	314 650	68 400
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**2ID**

**Société par actions simplifiée au capital de 490.000 €  
Siège social : 1 rue Alfred de Musset - 38 100 GRENOBLE  
RCS GRENOBLE 513 391 516**

---

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT  
PROPOSEE ET VOTEE  
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 1<sup>er</sup> AOUT 2017 à 10H00**

**I - PROJET DE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI, qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois précédents exercices :

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2016 s'élevant à 200.973,62 € de la façon suivante :

- En imputation sur le poste Report à nouveau débiteur.....143.880,69 €
- Le solde au poste Autres réserves.....57.092,93 €

**II - RESOLUTION VOTEE**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

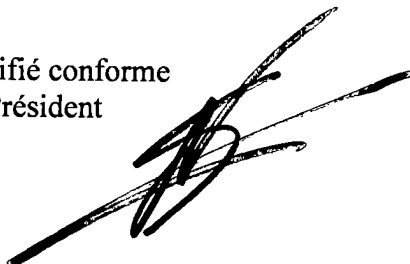
Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI, qu'aucune de distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois précédents exercices :

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2016 s'élevant à 200.973,62 € de la façon suivante :

- En imputation sur le poste Report à nouveau débiteur.....143.880,69 €
- Au poste Réserve légale.....39.000,00 €
- Le solde au poste Autres réserves.....18.092,93 €

Cette résolution est adoptée par 4.681 voix sur 4.900, la Société CPC ENTREPRISES représentée par M. Antoine BERNARD votant CONTRE.

Certifié conforme  
Le Président



## **2ID SAS**

SAS au Capital de 100 000 euros

Siège social :

1 rue Alfred de Musset

38100 Grenoble

RCS de Grenoble : 513 391 516

---

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2016**

---



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2016 sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la société **2ID SAS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « faits marquants de l'exercice » de l'annexe.



## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le bilan de la société 2ID comprend des titres de participation pour lesquels les règles d'évaluation sont décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe au paragraphe « titres de participation ». Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer les valeurs d'inventaire de ces titres.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserves exprimée dans la première partie de ce rapport.

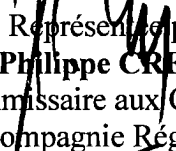
## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 21 juillet 2017

**AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES RHONE ALPES**

  
Représenté par  
**Philippe CREPS**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble